

Réf: Dossier 418238

## Avis de constitution

### SOCIETE « CONVENANTE GOLD EXPLOITATION »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN précisément dans  
la commune de COCODY, au quartier riviera Bonoumin,  
Lot 2252, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 02/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CONVENANTE GOLD  
EXPLOITATION »

Objet : -EXPLOITATION MINIERE

Et pour la réalisation de son objet social :

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

-La prise en location-gérance de tous fonds de commerce ;

-La prise de participation dans toute société existante ou à créer ;

-Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN précisément dans  
la commune de COCODY, au quartier riviera Bonoumin,  
Lot 2252, Ilot 00

Dirigeant(s) M SEHE GNANTIN CASIMIR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03234 du 04/07/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41168/GTCA/RC/2025 du 04/07/2025

